

HAUT-VAL-DE-SEVRE ET SUD-GATINE



# RAPPORT ANNUEL 2025

## SERVICE RIVIERES



[www.smc79.fr](http://www.smc79.fr)



RÉGION  
**Nouvelle-Aquitaine**



# SOMMAIRE

<b>1. PRESENTATION DU SMC</b> .....	<b>3</b>
<b>2. LA COMPETENCE GEMAPI</b> .....	<b>3</b>
<b>3. LE CTMA SNA</b> .....	<b>5</b>
3.1. Le territoire .....	5
3.2. Gouvernance du contrat.....	6
3.3. Planning du contrat et gouvernance : .....	6
3.4. Les maîtres d’ouvrage du CTMA .....	6
<b>4. BILAN DES ACTIONS DU CTMA 2025</b> .....	<b>7</b>
4.1. Les actions de sensibilisation et de communication .....	7
4.2. Les chantiers de restauration des milieux aquatiques .....	10
4.3. Les études.....	11
4.4. Les indicateurs de suivi des chantiers .....	11
4.5. Participation aux différents réseaux.....	12
4.6. Animation territoriale .....	12
<b>5. BILAN INTERMEDIAIRE CTMA 2023-2025</b> .....	<b>13</b>
5.1. Bilan technique 2023-2025.....	13
5.2. Bilan financier du CTMA 2023-2025 .....	15
5.3. Conclusion des 3 années écoulées : .....	16
<b>6. BILAN DES ACTIONS HORS CTMA</b> .....	<b>18</b>
6.1. Accompagnement des riverains.....	18
6.2. Gestion d’ouvrages hydrauliques .....	18
6.3. Station de suivi du débit de la Villedieu de Comblé sur le Pamproux.....	18
6.4. Surveillance du territoire .....	18
6.5. Arrachage de Renouée du japon .....	19
6.6. Animation du site Natura N2000 du Magnerolles.....	19
<b>7. Mode de gouvernance</b> .....	<b>20</b>
<b>8. Financements de la compétence</b> .....	<b>21</b>
<b>9. PERSPECTIVES</b> .....	<b>22</b>

# 1. PRESENTATION DU SMC

Le Syndicat Mixte à la Carte (SMC) est un établissement public de coopération intercommunale, créé par arrêté préfectoral en 1991.

**Le SMC exerce 3 compétences :**

- La gestion des déchets
- Les bâtiments et infrastructures
- La Gestion des Milieux Aquatiques et Prévention Inondations

Le SMC compte :

**42** élus

**1** Président : Éric Cusey

**6** vice-présidents : Jean-Claude Baricault (VP GEMAPI)

**82** agents

# 2. LA COMPETENCE GEMAPI

Le SMC exerce la compétence **Gestion des Milieux Aquatiques et Prévention des Inondations (GEMAPI)** pour le compte de deux communautés de communes (soit 25 communes au total) :

- le Haut Val de Sèvre (19 communes)
- le Mellois en Poitou (sur 6 communes),

pour **la Sèvre Niortaise amont et ses Affluents** (depuis les sources à Sevret jusqu'à la commune de François).



Ce bloc de compétences recouvre les actions suivantes, qui correspondent aux items 1°, 2°, 5°, 8° de l'article L211-7 du code de l'environnement :

- l'aménagement des bassins versants,
- l'entretien et l'aménagement des cours d'eau, canaux, lacs et plans d'eau,
- la défense contre les inondations et contre la mer,
- la protection et la restauration des zones humides, écosystèmes aquatiques et formations boisées riveraines.

Les **cours d'eau** gérés par le SMC sont **non domaniaux** : les berges et le lit appartiennent aux propriétaires riverains.



La compétence est exercée sur un **territoire de 340 km<sup>2</sup>** qui comprend plus de **310 km de cours d'eau** (chevelu inclus).

Le **service rivières** du SMC comprend **5 agents** : une responsable de service, un technicien médiateur de rivière, un chef d'équipe et deux agents en régie. La régie est affectée à 60% au service rivières et 40% au service collecte des déchets ménagers (période hivernale).

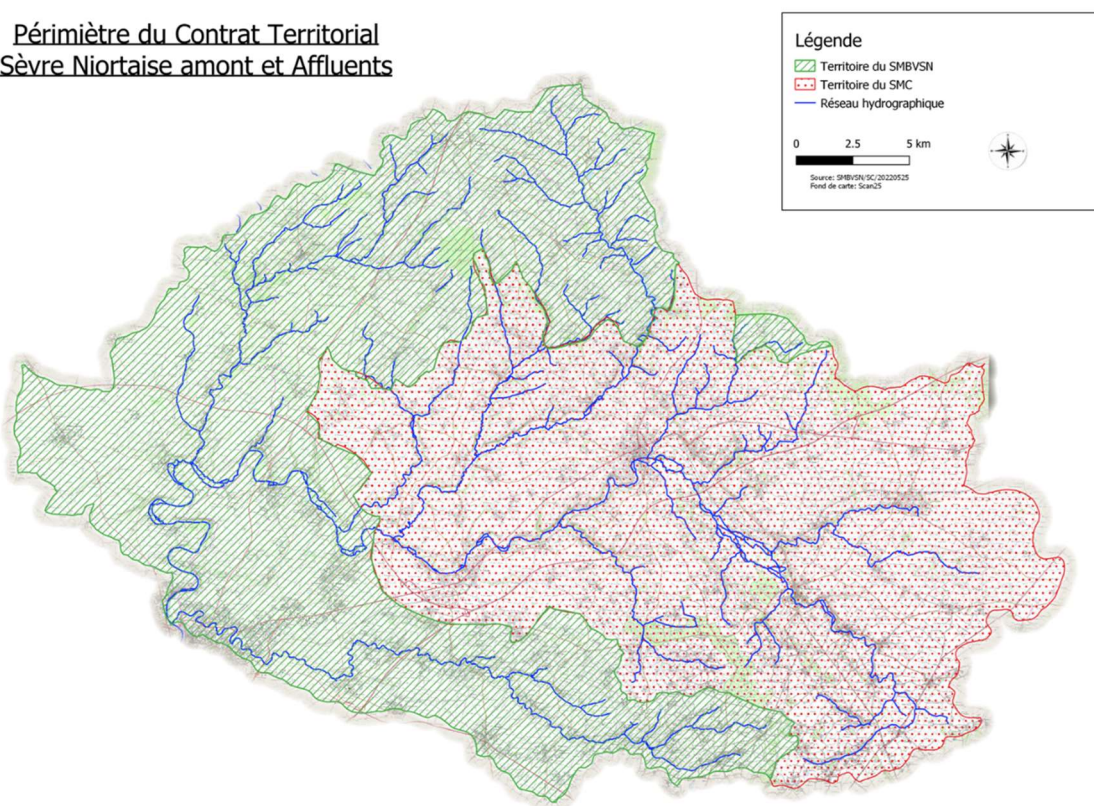
Le **service rivières** du SMC accueille régulièrement des stagiaires afin de leurs faire découvrir leurs métiers : **4 stagiaires en 2025**.

Sa principale mission est l'animation et la mise en œuvre d'un **Contrat Territorial Milieux Aquatiques** : « **Sèvre Niortaise amont et Affluents** » 2023-2028 (CTMA SNA) en co-portage avec le **SMBVSN**.

## 3. LE CTMA SNA

### 3.1. Le territoire

#### Périmètre du Contrat Territorial Sèvre Niortaise amont et Affluents



Le territoire du CTMA de la Sèvre Niortaise amont et Affluents est composé de **11 masses d'eau** (4 masses d'eau pour le SMC, 4 masses d'eau pour le SMBVSN et 3 partagées entre le SMBVSN et le SMC).

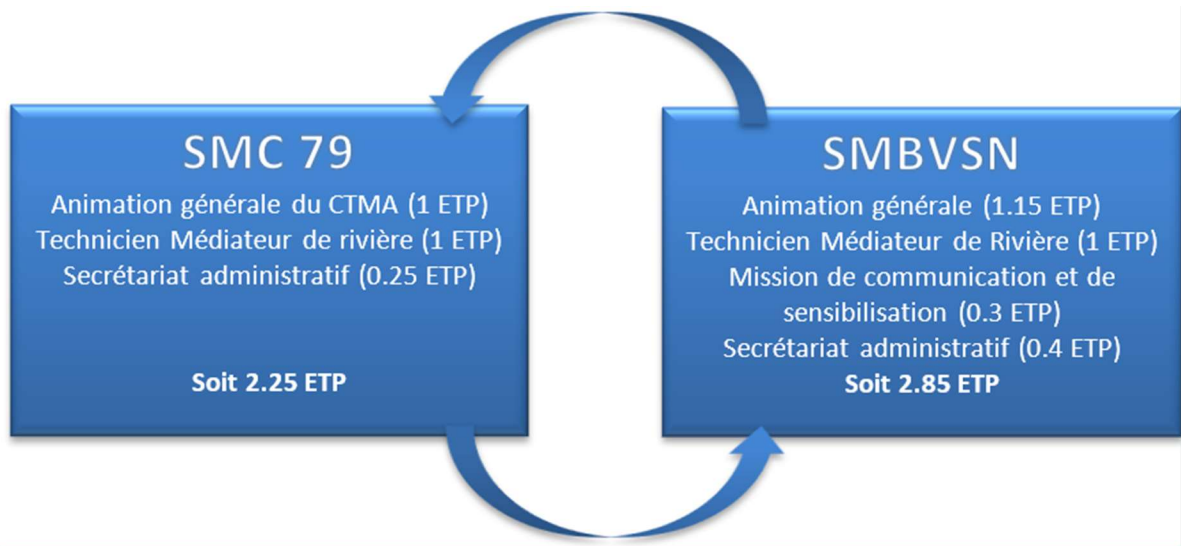
Ce territoire s'étend sur **57 communes et 5 EPCI pour une superficie d'environ 843 km<sup>2</sup>**.

**La concertation menée avec l'ensemble des partenaires et des élus locaux dans le cadre de la reprogrammation de ce contrat a mis en avant 6 enjeux prioritaires :**

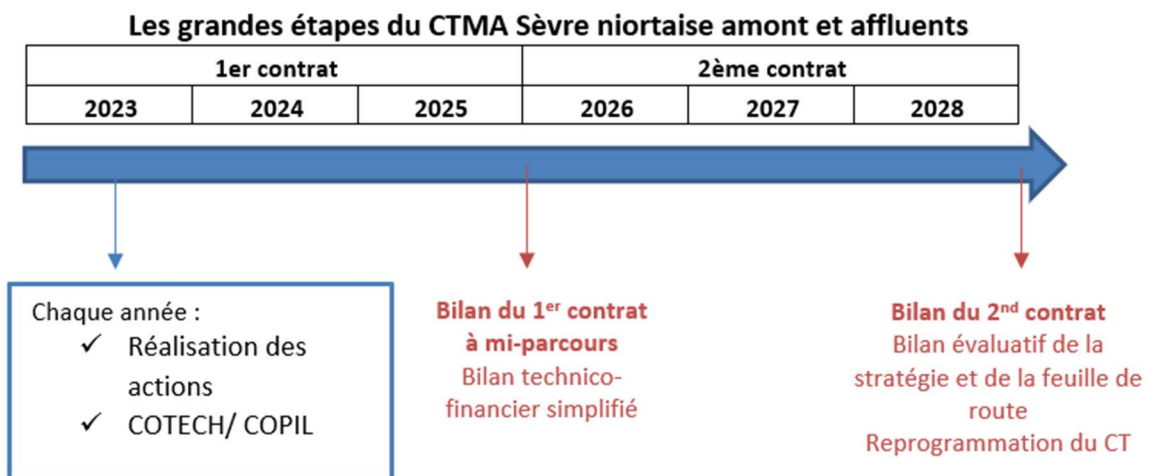
- Améliorer la qualité de l'eau
- Préserver et restaurer les milieux aquatiques et les milieux humides
- Conserver les espaces de biodiversité et de patrimoine sur le territoire
- Limiter l'intensité des étiages et améliorer la gestion quantitative du territoire
- Limiter l'impact des crues et inondations sur les biens et personnes
- Mobiliser les acteurs du territoire autour d'une initiative commune

### 3.2. Gouvernance du contrat

- Animation du contrat et moyens humains :



### 3.3. Planning du contrat et gouvernance :



### 3.4. Les maîtres d'ouvrage du CTMA

En plus des 2 syndicats animateur du CTMA, 4 autres maîtres d'ouvrage du contrat :

- le Conservatoire des Espaces Naturels de Nouvelle-Aquitaine
- la Fédération de pêche et de protection du milieu aquatique des Deux-Sèvres
- Deux Sèvres Nature Environnement
- le Département des Deux-Sèvres

## 4. BILAN DES ACTIONS DU CTMA 2025

### 4.1. Les actions de sensibilisation et de communication

- Le programme pédagogique « La rivière m'a dit » :

Depuis 2017, un programme pédagogique de 3 ½ journées d'animation est proposé aux cycles 2 et 3 des écoles du territoire (dont 2 ½ journée sur le terrain). Les animations sont réalisées par Deux-Sèvres Nature-Environnement, le GODS et le CPIE de Gâtine Poitevine qui assure également la coordination de l'action.

Ce programme s'est maintenu dans le cadre du CTMA 2023-2025, pour un volume d'animations permettant la participation de 6 classes/ an.

Une nouvelle option sur les lavoirs et les salamandres a été proposée aux écoles n'ayant pas accès à la rivière.

La session **2024-2025** s'est bien déroulée avec des classes des écoles de : Salles (1 classe), Augé (1 classe), Chenay (2 classes), Saint-Maixent-l'Ecole (1 classe), Sainte-Eanne (1 classe).

Au total **130 enfants** ont bénéficié des animations.



- Formation élus du Mellois en Poitou avec le SERTAD et le CPIE GP :

Participation et intervention du SMC le 21 mars et le 8 avril.

- Participation aux actions de l'IFREE sur le dialogue territorial

Participation au webinaire de retours d'expériences sur le dialogue territorial et au livret « Favoriser le dialogue territorial sur l'eau ».

- Animation dans le cadre de la randonnée nature de COMET

Depuis 3 ans le groupe « Communes Melloises en Transition » organise un évènement annuel autour de la Sèvre niortaise. Cette année une randonnée le long de la Sèvre a été organisée en partenariat avec le service rivière qui a participé à l'animation afin d'informer les participants sur les travaux à Brieuil, la présence de la Loutre, sa biologie ; **34 participants**.



- Festival de la Sèvre niortaise amont

A l'occasion de la 3<sup>ème</sup> année du CTMA, le SMBVSN et le SMC ont organisé un festival de la Sèvre niortaise amont sur **3 journées** de septembre avec au programme :

- Concours photo et vernissage,
- Ciné débat autour du film « L'appel des libellules » avec le réalisateur Fabien Mazocco (37 personnes à la soirée du jeudi) ;
- Visites de chantiers pour les élus du territoire et 2 classes de BTSA GPN et 1<sup>ère</sup> GMNF du lycée agricole de Melle (90 personnes sur la journée commune avec le SMBVSN) ;
- Rand'eau multi partenariale aux îles de Candé,
- Stands des partenaires et animation sur place + restauration,
- Spectacle « Quand les rivières auront des dents » (une quarantaine de personnes sur la journée du samedi).

Au total environ **170 personnes** ont été sensibilisées lors du festival.



- **Festival du FIFO à Ménigoute**

Tenu d'un stand en commun avec le SMBVSN du 28/10 au 02/11. Présentation des services, des travaux, diffusion des plaquettes, etc. **590 personnes** sont passées sur le stand au cours des 5 jours de festival.

- **Journée technique sur les techniques de restauration low-tech des cours d'eau**

Organisation d'une journée technique en partenariat avec Cédric Cadet, chef de projet GEMAPI à Valence Romans Agglo à destination des techniciens des Deux-Sèvres. **30 participants** dont la DDT et l'Agence de l'eau Loire Bretagne.

- **Rand'eau secteur Hermitain**

Animation nature avec Les Grimpereaux de l'Hermitain le 06/12 avec visite d'un chantier de clôture déportée à la Pergellerie.

**20 participants.**



**Facebook** : un post Facebook est publié 1 fois par semaine sur l'actualité du service ou de ses partenaires sur le thème des cours d'eau, zones humides, espèces associées...

**Site Web** : mise à jour du site web.

**Support de communication** : impression des roll up mammifères semi-aquatiques du réseau Loutre/ castor pour utilisations futures lors des événements. En projet, rédaction d'une lettre de communication annuelle en format informatique.

**Communiqués de presse** : animations nature, concours photo, ciné débat...

## 4.2. Les chantiers de restauration des milieux aquatiques

### Continuité écologique

- 21 passages à gué
- 1 effacement total
- 1 remplacement par pont cadre

### Berge/Ripisylve

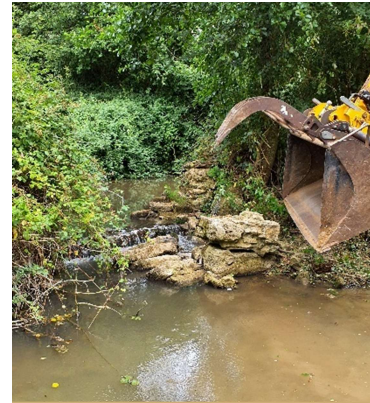
- 7 abreuvoirs
- 2 942 ml de clôture

### Lit mineur

- 460 ml de recharge

### Lit majeur/ZH

- 1 protection de source



*Hermitain*



*Ruisseau des Vaux*



*Pergellerie*

### Les chantiers ont été réalisés sur les secteurs :

- Aval de l'autoroute sur l'Hermitain, La Pergellerie (affluent)
- Brieuil (Chenay, Exoudun) sur la Sèvre niortaise
- Ste Eanne sur le ruisseau des Vaux
- Soudan sur l'affluent des Tines du Magnerolles



*Les Tines*



*Sèvre Niortaise à Brieuil*

### 4.3. Les études

En 2025, Deux-Sèvres Nature Environnement a réalisé un [inventaire de l'Agrion de mercure](#) (une libellule protégée sur le territoire français) sur le bassin versant de la Sèvre Niortaise amont. 149 tronçons ont été prospectés soit 72 sur le territoire du SMBVSN et 76 sur celui du SMC, à raison d'un unique passage par tronçon.

L'Agrion de Mercure a été observé sur 46 des 149 points de relevés suivis avec une fréquence relative de 0,44 sur le secteur SMC et 0,16 sur le territoire du SMBVSN, pour une moyenne de 0,32.

Au total, 54 habitants du territoire ont été rencontrés, dont la moitié a été sensibilisée sur l'Agrion de Mercure et son écologie. Sur les 46 sites où l'espèce a été contactée, 7 ont présenté plus de 30 individus ce qui représente des populations importantes à préserver. La masse d'eau de la Sèvre Niortaise depuis la source jusqu'à Nanteuil possède notamment le plus grand nombre de noyaux de population, soit plus de la moitié des populations supérieures à 30 individus.

Cet inventaire permettra d'orienter les actions du CTMA en faveur de cette espèce notamment la restauration et la protection des secteurs de sources.

L'étude stratégique pour comprendre et améliorer la fonctionnalité hydraulique du bassin versant avec le [CEREMA \(ruissellement et zones d'expansion de crue\)](#) s'est terminée et une première réunion publique de restitution s'est tenue à Nanteuil pour le secteur de Pallu.

### 4.4. Les indicateurs de suivi des chantiers

Réalisation de [3 Indice Poisson Rivière](#) avec la Fédération de pêche et de protection du milieu aquatique :

- Chambrille : mauvais
- Hermitain : mauvais
- Magnerolles : très mauvais

Participation aux pêches électriques du Réseau Anguille Marais Poitevin et de l'Office Français de la Biodiversité.

Réalisation de [2 prélèvements ADNe](#) Ecrevisse à patte blanche pour analyse à l'Université de Poitiers, sur des sites avant chantier (sur le Fontblanche, Hermitain). En attente des résultats.

#### 4.5. Participation aux différents réseaux

##### Réseau départemental Loutre et Castor :

Participation à la journée de prospection et au bilan.

##### Réseau 79 Ecrevisse patte blanche :

- Participation à la réunion du réseau. 1 prospection de jour sur l'Hermitain.
- Formation Ecrevisse avec Théo Duperray

##### Réseau 79 Mulettes

- Participation au Comité Technique Territorial 79 animé par DSNE dans le cadre du PRA Mulettes

##### Réseau 79 suivi des températures des cours d'eau

- Installation et suivi de 15 sondes

#### 4.6. Animation territoriale

- COTECH et COPIL et GT du CTMA
- COTECH/COPIL des partenaires (notamment CT Re-sources)
- Réunion étude HMUC
- Groupe de travail sur la qualité de l'eau du Pamproux avec le CPIE GP
- Groupes d'Acteurs Locaux des inventaires zones humides sur Mellois en Poitou
- Ateliers du Diagnostic Local Santé Environnement pour le Contrat Local de Santé Haut Val de Sèvre – Mellois en Poitou
- Atelier chantier protection ZH Projet de Territoire Mellois en Poitou 2030
- COPIL études préalables PAPI Aunis
- Réunion du département des Deux-Sèvres sur la thématique « eau »
- Journées techniques départementales et régionales (Lathus)

## 5. BILAN INTERMEDIAIRE CTMA 2023-2025

### 5.1. Bilan technique 2023-2025

#### Continuité écologique :

- 49 passages à gué (16 prévus)
- 1 effacement total (2 prévus)
- 2 remplacements par pont cadre
- 2 aménagements (ex : micro seuils, rampe ; 3 prévus)

#### Berge/Ripisylve :

- 26 abreuvoirs (25 de prévus)
- 8 409 ml de clôture (8000 ml de prévus)
- Plantations 130 arbres (1334 plants prévus)

#### Lit mineur :

- 0 remise en fond de vallée (projet annulé médiation/restriction AELB)
- 560 ml création de méandre (prévus 1 595 ml)
- 2 130 ml de recharge (prévus 5 216 ml)

#### Lit majeur/ZH :

- 2 protections de source (sur 6 prévus)

#### Etudes (15 prévus) :

- 12 études : ruissellement et ZEC, micro-polluants aux sources, faisabilité effacement clapet hydraulique, Agrion de mercure et secteurs de sources, études préalables aux travaux de Brieuil, IPR, I2M2, IBD, piézomètres, sondes thermiques

#### Communication et sensibilisation :

Publications	2023-2025
Animations décideurs/ grand public	19
Ciné débat	4
Formation élus charte lavoirs et salamandres	17
Concours photo	2
Festival, foire	3
Animations scolaires	54
Publications (papier et numérique)	5
Films/ vidéos	2
Panneaux lavoirs Salamandre	48
Supports de communication (roll up...)	10

Nom masse d'eau	Actions réalisées
FRGR1829 - Sèvre niortaise et ses affluents depuis sa source jusqu'à Nanteuil	<p>SMC:  <b>Sources de la Sèvre Niortaise</b> : aménagements agro-pastoraux et recharge granulométrique (Sepvret), remplacement par pont cadre avec d'un ouvrage routier avec le <b>Département des Deux-Sèvres</b> (Chey)  <b>Sèvre Niortaise. à brieuil</b> : chantier vitrine sur 2 km, reméandrage, recharge granulométrique, aménagements agro-pastoraux, continuité écologique, plantation d'une ripisylve.  <b>Chambrille</b> : aménagement d'un ouvrage de répartition.  <b>Ruisseau des Vaux</b> : reméandrage et changement de 2 ouvrages dont un avec le <b>Département des Deux-Sèvres</b>.  Indicateurs de suivi : 4 I2M2, 2 IBD, ADNe APP  <b>Etude ruissellement</b> entre Exoudun et St-Maixent-l'Ecole. <b>Dialogue territoriale</b> sur la qualité de l'eau du Pamproux avec le CPIE et le SERTAD. <b>Micro-polluants</b> : étude POCIS de 5 secteurs de sources du territoire.  <b>CEN</b> : "Source et coteaux de la Sèvre niortaise" acquisitions de 32,6 ha (financements CT et autre)  <b>Fédé. pêche</b> : 5 IPR</p>
FRGR1851 - Le Magnerolles et ses affluents	<p>SMC:  <b>Prairie de Soudan</b> : aménagements agro-pastoraux, recharge granulométrique, aménagement du pont de Pigerat pour la continuité écologique. Restauration de la source de Rigaudon.  <b>Affluent des Tines</b> : restauration de la ripisylve pour enjeux agrion mercure, aménagements agro-pastoraux.  <b>Bras Ouest de la Frapinière</b> : protection de source, aménagements agro-pastoraux.  1 I2M2, 1 IBD  <b>Animation N2000</b> : SMC  <b>CEN</b> : "Vallée du Magnerolles" acquisitions de 6,54 ha + 1 contrat N2000 de restauration d'une ZH de 1,4 ha.  <b>Fédé. pêche</b> : 2 IPR  <b>DSNE</b> - étude Agrion de mercure</p>
FRGR1814 - L'Hermitain et ses affluents	<p>SMC:  <b>Aval autoroute</b> : continuité écologique, passage à gué  <b>Mouchat</b> : Remplacement d'un ouvrage  <b>Pergellerie</b> : aménagements agro-pastoraux  2 I2M2, 1 IBD, ADNe APP  <b>Fédé. pêche</b> : 1 IPR  <b>DSNE</b> : étude Agrion de mercure  <b>CEN</b> : étude de faisabilité d'une aire foncière sur la partie amont du BV</p>
FRGR0558 - La Sèvre niortaise depuis Nanteuil jusqu'à la confluence avec le Chambon	<p>SMC :  <b>Bras de la Parée</b> : restauration d'une annexe hydraulique  Etude de faisabilité d'effacement et aménagement du clapet hydraulique du Tan à St-Maixent-l'Ecole.  Etude ruissellement et zone d'expansion de crue  <b>DSNE</b> : étude Agrion de mercure, restauration et protection de la source des Ouches (enjeu sonneur à ventre jaune à Ste Neomaye).  <b>Fédé. pêche</b> : étude frayère à brochet  <b>CEN</b> : "Zone de Ruffigny - La Crèche" restauration de 1,4 ha de ZH</p>
FRGR1468 - Le Puits d'Enfer et ses affluents	<p>SMC : étude ruissellement et zone d'expansion de crue  <b>CEN</b> : "Vallée et coteaux du Puits d'Enfer" acquisitions 17,58 ha, restauration ZH Bois Claveau 0,75 ha  <b>Fédé. pêche</b> : effacement du plan d'eau de Bois Claveau et restauration de la zone humide (financement hors CT)  <b>DSNE</b> : étude Agrion de mercure  <b>SMBVSN</b> : ADNe APP</p>
FRGR0579b - Le Chambon et ses affluents de la retenue de la Touche Poupard jusqu'à sa confluence	<p><b>DSNE</b> : étude Agrion de mercure</p>
FRGR1854 - Le Marcusson et ses affluents	<p><b>DSNE</b> : étude Agrion de mercure</p>

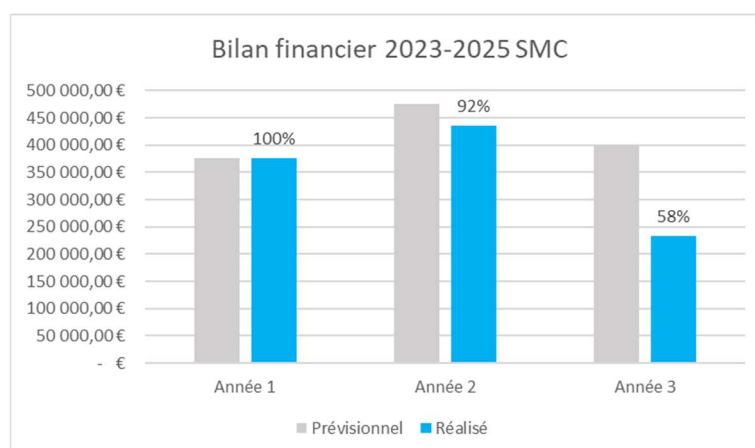
## 5.2. Bilan financier du CTMA 2023-2025

Maîtres d'Ouvrages	Année 1 Prévisionnel	Année 1 Réalisé	Taux de réalisation	Subvention AELB	Subvention RNA	Subvention CD79	Restant à charge MO
SMC	376 604,00 €	376 387 €	100%	200 942 €	57 344 €	- €	118 101 €
			Taux de participation	53%	15%	0%	31%

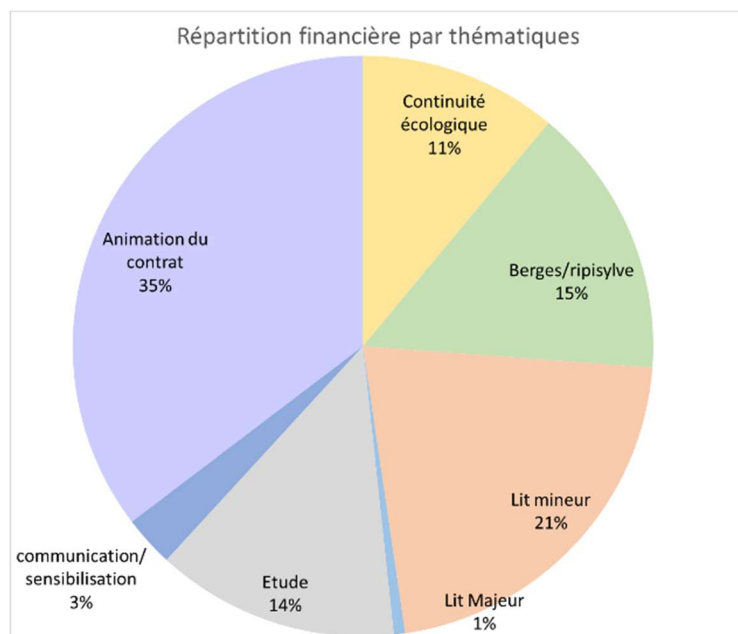
Maîtres d'Ouvrages	Année 2 Prévisionnel	Année 2 Réalisé	Taux de réalisation	Subvention AELB	Subvention RNA	Subvention CD79	Restant à charge MO
SMC	474 815,00 €	434 866 €	92%	230 161 €	73 673 €	- €	131 031 €
			Taux de participation	53%	17%	0%	30%

Maîtres d'Ouvrages	Année 3 Prévisionnel	Année 3 Réalisé	Taux de réalisation	Subvention AELB	Subvention RNA	Subvention CD79	Restant à charge MO
SMC	399 156,00 €	232 732 €	58%	129 666 €	21 896 €	- €	81 170 €
			Taux de participation	56%	9%	0%	35%

La cause principale de la baisse du taux de réalisation en 2025 est à imputer à la restriction du budget de l'Agence de l'eau Loire Bretagne qui a rencontré des difficultés financières qui devraient se solutionner dans les années à venir. On note également une baisse des aides de la Région.



Maîtres d'Ouvrages	Année 1, 2, 3 Prévisionnel	Année 1, 2, 3 Réalisé	Taux de réalisation	Subvention AELB	Subvention RNA	Subvention CD79	Restant à charge MO
SMC	1 250 575,00 €	1 043 984,54 €	83%	560 769 €	152 913 €	- €	330 302 €
			Taux de participation	54%	15%	0%	32%



48% du budget pour les travaux  
Seulement 3% pour la sensibilisation et la communication

### 5.3. Conclusion des 3 années écoulées :

La médiation des chantiers c'est globalement bien déroulée, à l'exception des projets de restauration d'une zone tampon à l'Ussaudière (zone humide amont du Magnerolles) et de quelques projets de protection de sources et de restauration de la continuité écologique, qui restent des projets difficiles à mener sur ce territoire.

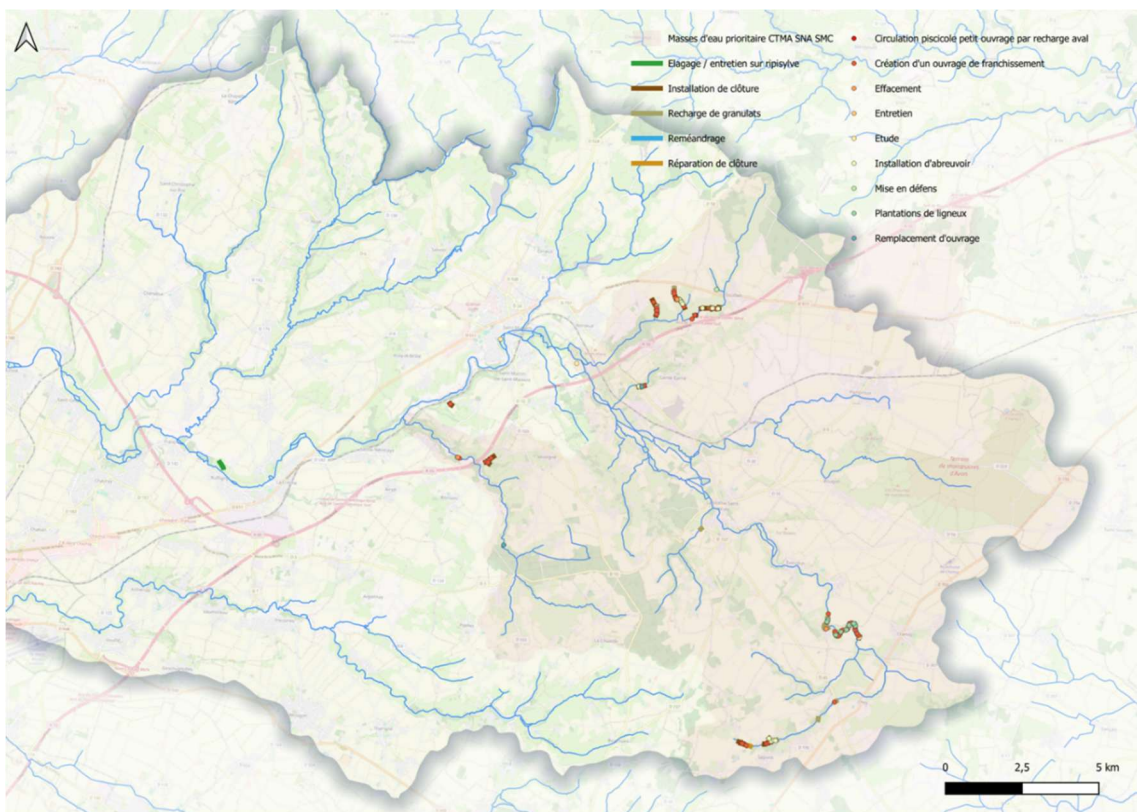
On note également des liens forts avec les maîtres d'ouvrage du CTMA et les autres partenaires techniques, ce qui a permis l'organisation de nombreux événements, projets, multi partenariales très intéressants sur le territoire.

Les dispositifs de dialogue territorial dans le cadre de l'étude ruissellement et de la démarche avec le CPIE et le SERTAD sur la qualité de l'eau du Pamproux ont également permis de désamorcer des situations de conflits et de manque de communication. Toutefois il conviendra de maintenir les efforts de communication et de sensibilisation de la population afin de stabiliser un climat de dialogue favorable à la réussite des projets du CTMA sur le territoire.

Pour les aspects plus négatifs, on notera une sous-estimation des montants des projets lors de la rédaction du CTMA qui a pénalisé le bon déroulement de certains projets.

Dernier point important, la restriction des budgets sur cette période, avec en premier lieu, l'Agence de l'eau Loire Bretagne pour les années 2025, 2026, avec une baisse

d'environ 50% des aides, mais qui sont liées au passage du 11<sup>ème</sup> au 12<sup>ème</sup> programme et au changement de fonctionnement des recettes et qui devrait être solutionné dès 2027. Deuxièmement, la baisse des aides de la Région Nouvelle-Aquitaine, notamment l'arrêt de l'aide pour les postes des TMR.



*Cartographie des chantiers CTMA réalisés entre 2023 et 2025*

## 6. BILAN DES ACTIONS HORS CTMA

### 6.1. Accompagnement des riverains

Le chef d'équipe de la régie assure un diagnostic ripisylve/embâcle et un accompagnement des riverains sur l'entretien courant leur inférant (cours d'eau non domaniaux).

Le bois mort est une composante essentielle des écosystèmes aquatiques. Source de vie, il offre nourriture et refuge à la faune. Les embâcles et les arbres morts sont donc à conserver autant que faire se peut, tant qu'ils ne menacent directement un ouvrage ou la stabilité des berges. Seuls les secteurs présentant des enjeux humains importants comme les bourgs présentant un risque inondation font l'objet d'une surveillance plus importante.

Une réunion d'information et de présentation du diagnostic à destination des élus locaux est réalisée chaque année, avec la responsable du service.

En 2025, 1 réunion d'information/ sensibilisation a été réalisée auprès la commune de Nanteuil.

Le chef d'équipe procède à une prospection régulière des principaux cours d'eau et contacte les propriétaires là où des désordres importants sont constatés.

Au cours de l'année 2025, 5 courriers ont été envoyés à des propriétaires pour leur signaler une problématique.

Le service, quand il est en mesure de le faire, offre la possibilité de réaliser les travaux en prestation lorsque le riverain en fait la demande. En 2025, 8 prestations ont été réalisées pour un montant de 4 720 €.

### 6.2. Gestion d'ouvrages hydrauliques

Le SMC gère par convention 3 clapets hydrauliques sur la Sèvre Niortaise, sur les communes de Saint-Maixent-l'Ecole et de Saint-Martin-de-Saint-Maixent-l'Ecole. Le service a notamment réalisé le retrait d'arbres en amont des 2 ouvrages de Saint-Maixent-l'Ecole en 2025, ainsi que l'entretien des abords immédiats des ouvrages et des armoires électriques.

### 6.3. Station de suivi du débit de la Villedieu de Comblé sur le Pamproux

Un suivi et un entretien à proximité de la station est mené pendant l'année. De plus, en 2025, le vannage défectueux de la décharge en aval de la station a été remplacé par une plaque pleine métallique pour stabiliser le niveau.

### 6.4. Surveillance du territoire

Une surveillance du territoire est réalisée à l'occasion des déplacements sur le terrain nécessaire à la réalisation des différentes missions du service.

## 6.5. Arrachage de Renouée du japon

Plusieurs sites sont fauchés manuellement par les agents du SMC Rivières. Le produit de la fauche est séché puis incorporé au compost du SMC, où il est désactivé par la chaleur.

On notera des sites récurrents comme l'aval de Moulin Premier à Pamproux, l'amont du pont de Charrault et la vanne du Tan à Saint-Maixent-l'École, la confluence du Magnerolles, et un plus en amont.

## 6.6. Animation du site Natura N2000 du Magnerolles

Marché de 3 ans avec la Région Nouvelle-Aquitaine 2023-2025 :

- Programmation d'une animation « grand public »
- Programmation d'une animation scolaire
- Plaquette d'information
- Notice d'évaluations d'incidences
- Animation de COPIL
- Participation au réseau

1 animation scolaire en partenariat avec le SERTAD et le CPIE de Gâtine Poitevine pour les terminales Gestion des Milieux Naturels et de la Faune du lycée agricole de Melle.

1 animation grand public à Soudan sur le thème des Salamandre tachetée avec le CPIE de Gâtine Poitevine.

1 animation sur l'Agrion de mercure sur le Magnerolles le 28/06 avec Deux-Sèvres Nature Environnement.

Suivi de l'inventaire de l'Agrion de mercure sur le site réalisé par Deux-Sèvres Nature Environnement.

Suivi du contrat Natura 2000 du CEN de restauration de pelouses sèches et d'une prairie humide en bordure du Magnerolles.

Actualisation du site web.

Programmation du prochain COPIL au 27 janvier 2026.

Retenu pour le marché d'animation du site pour 2026-2028.

## 7. MODE DE GOUVERNANCE

Le SMC est administré par des délégués issus des collectivités adhérentes. Le **Comité Syndical** est chargé du vote du budget, des tarifs, des contributions. Il décide des projets, des créations de poste et définit les statuts et règlements de la collectivité. Il se réunit environ cinq fois/an. En parallèle, 17 élus dont le Président et les 6 vice-présidents forment le **Bureau Syndical** qui se prononce sur les sujets et certains marchés, contrats... Il se réunit une fois par mois.

42 élus délégués au Comité Syndical

17 élus membres du Bureau Syndical

Des commissions et réunions de travail ont également lieu tout au long de l'année afin d'assurer la transparence de l'information et la concertation. Une visite de chantier a été organisée à l'attention de la direction et des élus.



En 2025, ont ainsi eu lieu :

8 comités syndicaux

10 réunions de bureau

3 commissions rivières

3 CST comité social territorial

## 8. FINANCEMENTS DE LA COMPETENCE

Le budget et les tarifs 2025 ont été votés par le comité syndical le 10 décembre 2024.

- **Mode de financement :**

Les ressources du service proviennent de la participation des 2 collectivités adhérentes : CC. Haut Val de Sèvre et Mellois en Poitou qui prélèvent la taxe GEMAPI.

La clef de répartition du budget entre les 2 collectivités se fait en fonction du linéaire de berge présent sur leur territoire. Ainsi, chaque structure adhérente participe aux charges de fonctionnement et aux actions du syndicat selon la répartition suivante :

Après 2024	Répartition
CC HAUT VAL DE SEVRE	81,51%
CC MELLOIS EN POITOU	18,49%

- **Les subventions**

Les actions du CTMA, ainsi que les 2,25 ETP affectés à la mise en œuvre de ce contrat bénéficient de subventions. Les financeurs de ces actions sont l'Agence de l'Eau Loire Bretagne (environ 52%) et la Région Nouvelle-Aquitaine (environ 17%).

## 9. PERSPECTIVES

L'année 2025 a été marquée par des restrictions budgétaires de l'Agence de l'eau Loire Bretagne à hauteur d'environ 50% ce qui a entraîné le report d'un certain nombre de projets inscrits à la programmation du CTMA.

Cette année a été notamment celle de la réalisation du chantier vitrine de Brieuil, de 2km de long sur la Sèvre Niortaise amont sur les communes de Chey et Chenay. Ce chantier ambitieux comprend des recharges granulométriques, du reméandrage et l'installation d'aménagements agro-pastoraux. De plus, la reprise de 2 passages à gué bétonnés a permis d'améliorer la continuité écologique de ce secteur. Un projet de film est prévu pour valoriser ce chantier ambitieux.


On notera également la programmation du Festival de la Sèvre Niortaise amont organisée par les 2 syndicats, ainsi que leur présence au FIFO.

2025 est la 3<sup>ème</sup> année du CTMA, et donc celle de la réalisation du bilan intermédiaire et de reprogrammation des actions 2026-2028, qui feront l'objet d'un Accord de territoire signé avec l'Agence de l'Eau Loire Bretagne en début d'année 2026.



ADRESSE POSTALE  
BP 10023 - 79403 SAINT-MAIXENT-L'ÉCOLE Cedex

SIÈGE SOCIAL  
3 ROUTE DE VERDEIL - 79800 SAINTE-ÉANNE  
Tél : 05 49 05 37 10  
accueil@smc79.fr

 SyndicatSMC79 - [www.smc79.fr](http://www.smc79.fr)